



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 56224

Texte de la question

Mme Valérie Fourneyron attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur la situation des patients et personnels des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). En effet, malgré l'ampleur du sujet et son urgence, et en dépit des décisions mises en oeuvre suite à la canicule de 2003, les dispositions récentes prises par le Gouvernement remettent en cause la capacité des EHPAD à assurer leurs missions de service public. D'une part, la convergence tarifaire dévalorise pécuniairement les actes médicaux relevant de la dépendance et du soin aux personnes âgées, rendant l'équilibre budgétaire de ces établissements impossible à atteindre sans augmentation des tarifs, et ce au détriment des patients et de leurs familles. Par ailleurs, sur le même sujet, il apparaît que l'ensemble des fonds récoltés pour la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ne sont pas dépensés en totalité, alors que le financement de la dépendance est une question essentielle. Elle lui demande donc de bien vouloir l'éclairer sur les intentions du Gouvernement sur ces sujets, en particulier sur l'évolution dotations annuelles allouées aux EHPAD et sur l'utilisation des fonds de la CNSA.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Fourneyron](#)

Circonscription : Seine-Maritime (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56224

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7393

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)